



Chères adhérentes, Chers adhérents,

Nous aurions bien aimé pouvoir tenir notre AG 20/21, comme nous l'avions prévue, le 8 décembre dernier, dans l'auditorium de la Fondation François Sommer. Malheureusement, les conditions sanitaires en ont décidé autrement et nous avons dû l'annuler au dernier moment, vous privant du même coup de l'intervention d'Antoine Kremer sur l'adaptation des chênes au changement climatique.

Antoine Kremer a gentiment accepté de remettre son intervention à notre prochaine AG pour l'exercice 21/22 qui se tiendra le jeudi 8 Décembre prochain dans son lieu habituel.

En attendant, pour des raisons juridiques évidentes, nous tenons notre AG 20/21 sur papier, comme, malheureusement, nous l'avions déjà fait pour l'exercice précédent.

Le thème principal de mon intervention de cette année portera sur une modification importante de la gouvernance du Comité des Forêts.

Vous saviez que depuis un certain temps, je songeais à me retirer de la présidence. Mon âge, 20 ans de présidence, le constat que le simple bénévolat ne suffit plus à ce qu'est devenu le Comité des Forêts, nous ont poussé à étoffer notre structure.

Nous avons donc embauché début décembre dernier un coordinateur général, Jean de Falandre.

J'en profite pour remercier Lucie de Mercey qui avait accepté d'assurer le relais en se chargeant des multiples tâches que nécessitent notre organisation et qui a souhaité retourner plus en forêt, poursuivant son activité d'expert stagiaire.

Jean, que certains connaissent déjà, est ingénieur forestier. Il a 27 ans. Il a travaillé au CRPF des Pays de la Loire et il animait, en plus, la charte forestière d'une Communauté de Communes du sud de la Sarthe. Il consacra au Comité des Forêts 80 % de son temps puisqu'il développe en même temps une entreprise personnelle de collecte et de vente de sève de bouleau.

Il a pour mission de développer les services aux adhérents et de mieux faire connaître le Comité des Forêts et ses rôles.

Il complètera le travail des experts au sein du GIE Comité des Forêts Expertise, en explorant les nouvelles activités qui se développent autour de la forêt (carbone, compensation...) et que les experts n'ont pas toujours le temps de suivre.

Il reportera au Président et aux deux Vice-Présidents.

Un bureau sera désigné au sein de la Chambre Syndicale.

François TOUBER, déjà président du GIE Comité des Forêts Expertise a accepté de me remplacer.

Il sera secondé par Laetitia d'Albufera, déjà vice-présidente et par Axel Oddo que vous avez élu l'an dernier à la Chambre Syndicale et qui sera en charge de la communication.

François du Cluzeau secondera Michel de Vasselot comme secrétaire général adjoint et Benoit Loiseau conservera la fonction de trésorier.

Cette nouvelle gouvernance a été mise en place en total accord avec les experts et le conseil. C'est un gage de réussite.

Cela me donne confiance pour l'avenir du Comité des Forêts, dans un environnement très positif pour la forêt et les sylviculteurs, pour passer une nouvelle étape. Et cela me permet de me retirer avec une grande sérénité.

Comme je vous l'avais annoncé l'an dernier, nous avons créé plusieurs groupes de travail animés paritairement par des propriétaires et des experts. Ils devaient vous faire part de leurs travaux passés et à venir. Je leur ai demandé de faire chacun, un rapide résumé de leurs interventions.

François Bacot,